1- Indicateur d'écart de rémunération

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules.

Ne renseigner les rémunérations moyennes que pour les groupes valides, c'est-à-dire comptant au moins 3 femmes et 3 hommes (validité du groupe=1). Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commmentaires pour les interpréter.

Catégories de postes équivalents :

4 CSP

Par défaut, les catégories de postes équivalents sont les 4 catégories socioprofessionnelles (CSP).

Seuil de pertinence associé :

5%

Par défaut, le seuil de pertinence est fixé à 5% (pour une catégorisation en 4 CSP). Pour toute autre catégorisation, il est fixé à 2%.

Remplacer 5% par 2% si vous êtes dans ce cas.

Catégorie socioprofessionn elle (CSP)	Tranche d'âge	Rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		Ecart de rémunération	Ecart après application du seuil	Nombre de salariés (en effectif physique)		Validité du groupe	Effectifs valides (groupes pris en	Ecart
		Femmes	Hommes	moyenne	de pertinence	Femmes	Hommes	(1=oui, 0=non)	compte)	pondéré
	moins de 30 ans	22 003,50	22 122,59	0,538%	0,000%	5	8	1	13	0,000%
Ouvriers	30 à 39 ans	21 777,17	22 151,38	1,689%	0,000%	9	32	1	41	0,000%
Outliers	40 à 49 ans	21 746,82	22 118,12	1,679%	0,000%	8	45	1	53	0,000%
	50 ans et plus	23 171,94	22 463,45	-3,154%	0,000%	5	87	1	92	0,000%
	moins de 30 ans							0	0	0,000%
Employés	30 à 39 ans						1	0	0	0,000%
Linployes	40 à 49 ans					1	1	0	0	0,000%
	50 ans et plus						1	0	0	0,000%
Techniciens et	moins de 30 ans							0	0	0,000%
agents de	30 à 39 ans						2	0	0	0,000%
maîtrise	40 à 49 ans					1	4	0	0	0,000%
Illaitiise	50 ans et plus						4	0	0	0,000%
	moins de 30 ans							0	0	0,000%
Ingénieurs et	30 à 39 ans							0	0	0,000%
cadres	40 à 49 ans							0	0	0,000%
	50 ans et plus						2	0	0	0,000%
Ensembl	e des salariés	20 546,42	20 510,48	-0,175%		29	187		199	0,000%
	,		". — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	-		2	16			

Indicateur calculable (1=oui, 0=non): Résultat final obtenu à l'indicateur en % * : 1 Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

0,0 Les femmes et les hommes sont à parité

2- Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules.

Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commmentaires pour les interpréter.

	Nombre de salariés augmentés au cours de la période de référence*		Nombre de salariés (en effectif physique)		Taux d'augmentation (proportion de salariés augmentés		Ecart de taux d'augmen- tation	Ecart absolu de taux d'augmentation	nombre
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes			salariés
Ensemble des salariés	26	177	29	187	89,655%	94,652%	4,997%	4,997%	1,449

^{*} Seules les augmentations individuelles du salaire de base sont à prendre en compte, qu'elles correspondent ou non à une promotion.

Il ne faut comptabiliser les salariés augmentés que parmi ceux qui entrent dans le calcul de l'index.

La période de référence retenue pour évaluer la présence d'augmentations peut être allongée à deux ou trois ans. Son caractère pluriannuel peut alors être révisé tous les trois ans

Indicateur calculable (1=oui, 0=non):	1	Il y a eu des augmentations et les effectifs comportent au moins 5 femmes et 5 hommes.
Résultat final obtenu à l'indicateur en % * :	5,0	Un écart de taux d'augmentation est constaté en faveur des hommes.
Résultat final obtenu à l'indicateur en nombre équivalent de salariés * :	1,4	Si ce nombre de femmes supplémentaires avait bénéficié d'une augmentation, les taux d'augmentation seraient égaux entre hommes et femi
•	25	
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre équivalent de salariés	35	
Nombre de points obtenus sur 35 :	35	

4- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules. Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commmentaires pour les interpréter.

	Nombre de salariés de retour de congé maternité/adoption*					
Total	Augmentés**	augmentés				
0	0					

^{*}Les salariés à considérer sont les salariés revenus de congé maternité ou d'adoption (éventuellement prolongé par un congé parental) pendant la période de référence, et durant lequel sont intervenues des augmentations générales et/ou individuelles pour les salariés relevant de la même catégorie professionnelle, ou à défaut, pour l'ensemble des salariés de l'entreprise. Même si ces salariés ont été absents plus de la moitié de la période de référence, ils doivent être pris en compte pour le calcul de l'indicateur.

Indicateur calculable (1=oui, 0=non) : Résultat final obtenu à l'indicateur en % : Nombre de points obtenus sur 15 :

0
INCALCULABLE

#N/A

Il n'y a pas eu d'augmentations salariales pendant la durée du ou des congés

^{**}Les augmentations à prendre en compte sont celles qui sont intervenues soit pendant le congé maternité/adoption, soit à son retour, avant la fin de la période de référence.

5- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules.

Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commmentaires pour les interpréter.

Nombre de	Nombre de salariés du sexe sous-				
Femmes	Hommes	Ensemble	représenté		
1	9	10	1		

^{*}Les rémunérations à considérer sont les rémunérations brutes annuelles par EQTP utilisées pour l'indicateur 1.

Résultat final en nombre de salariés du sexe sous-représenté :

Nombre de points obtenus sur 10 :

0

Les hommes sont sur-représentés parmi les salariés les mieux rémunérés.

Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes

Calculs automatiques, ne pas modifier

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Résultat final obtenu	Nombre de points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Ecart de rémunération (en %)	1	0,0	40	40	40
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés)	1	1,4	35	35	35
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	0	INCALCULABLE		15	0
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	1	0	10	10
Total des indicateurs calculables		75		85	
INDEX (sur 100 points)		88		100	